

e-module « Surveillance épidémiologique »

INFORMATIONS PRATIQUES

Date du module : Pour plus de détails, consulter le calendrier e-CERISE 2021

Date limite d'inscription : Vérifier le programme de formation international ENSV-FVI

Durée : 3 jours

Localisation : non applicable (e-module)

Audience : Vétérinaires officiels des pays qui se sont engagés dans le parcours PVS de l'OIE souhaitant acquérir des compétences supplémentaires et progresser dans leurs fonctions et responsabilités.

Nombre de participants : 15 maximum

Organisation générale

Vincent BRIOUDES, ENSV-FVI

vincent.brioudes@vetagro-sup.fr

Catherine MANGIN, ENSV-FVI

catherine.mangin@vetagro-sup.fr

Coordination technique :

Timothée VERGNE, Maître de conférence en santé publique vétérinaire (timothee.vergne@envt.fr)

Pascal HENDRIKX, Responsable de la Plateforme PRISME d'enseignement et formation ENSV-FVI / Cirad-Astre (pascal.hendrixx@vetagro-sup.fr)

Intervenants : non applicable

Langue : Anglais/Français

Méthode d'évaluation : Quiz, exercices, études de cas

Certificat délivré : Certificat de participation

Crédits de formation continue : non applicable

Frais : 800€

Accessibilité : 100% en ligne

Inscription :

Un formulaire d'inscription est disponible sur le site de l'ENSV-FVI <http://www.ensv.fr/registration/>

Contacts :

training@vetagro-sup.fr



CONTEXTE

La surveillance épidémiologique des maladies animales est une activité clé pour fournir aux décideurs des informations relatives à la fréquence ou à la distribution de maladies d'intérêt et permettre ainsi d'orienter des mesures de lutte adaptées pour protéger les populations humaines et animales, ou démontrer l'absence d'une maladie donnée sur un territoire afin de permettre l'exportation des animaux et des denrées d'origine animale.

PROGRAMME

Objectif général :

A la fin de ce module, les participants seront capables de contribuer à la coordination d'un système de surveillance, participer à la conception et au bon fonctionnement des protocoles de surveillance et d'engager des démarches d'évaluation d'un système de surveillance.

Objectifs pédagogiques :

Les compétences acquises par les apprenants au cours de ce module seront :

- Définir des objectifs de surveillance adaptés à une situation épidémiologique donnée ;
- Coordonner l'organisation institutionnelle d'un dispositif de surveillance ;
- Coordonner l'organisation des protocoles d'un dispositif de surveillance ;
- Mettre en place et conseiller des stratégies d'évaluation d'un dispositif de surveillance.

Dans le cadre du processus d'évaluation PVS de l'OIE, ces compétences répondent en totalité aux compétences critiques de la section II-4. sur la Surveillance et la détection précoce.

Contenu du module :

Le module se déroulera en sept séquences théoriques (introduction, objectifs de la surveillance, organisation institutionnelle, protocoles de surveillance, laboratoires, systèmes d'information et évaluation des systèmes de surveillance) qui seront chacune accompagnées de séquences pratiques de compréhension et d'application à un système de surveillance existant choisi par l'apprenant (exercice « fil rouge »).

Une fois ces séquences théoriques terminées, un travail personnel sera demandé pour évaluer le système de surveillance existant choisi par l'apprenant.

Références OIE : Le contenu fait référence au Chapitre 1.4 du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE.

Méthodes pédagogiques :

- Articles scientifiques : articles en libre accès permettant d'approfondir un aspect spécifique des systèmes de surveillance ;
- Capsules vidéo ou diaporama sonorisé : supports en ligne permettant de présenter les notions théoriques relatives à la surveillance épidémiologique ;
- Quiz et tests d'auto-évaluation : exercices en ligne à réaliser après les séquences théoriques (vidéos ou textes) pour appliquer un concept, en vérifier sa bonne compréhension ou l'approfondir ;
- Exercice « fil rouge » : application de tous les concepts abordés à un système de surveillance choisi par l'apprenant ;
- Lectures de ressources : documents PDF accessibles en ligne ou sites internet permettant d'aller plus loin dans la compréhension et l'assimilation des notions relatives à la surveillance épidémiologique.

Pré-requis :

Lecture du rapport PVS du pays du participant lorsqu'existant